

■ **Fondation patronale de prévoyance en faveur du personnel de la société Le petit-fils de L.U. Chopard & Cie SA**, à Meyrin, CH-660-0313984-7 (FOSC du 24.02.2003, p. 7). Les pouvoirs de Tissot François, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Despland Olivier, de Grandson, à Thônex, membre du conseil, signe collectivement à deux.
Registre journalier no 15767 du 05.12.2008
(04775014 / CH-660.0.313.984-7)